

Joueur,
Fraudeur,
Escroc,
Déserteur,
Le Juif
BERNSTEIN
est complet !

L'ŒUVRE

TOUS LES JEUDIS

LE N° 25 CENTIMES

8^e ANNÉE — N° 9

18, rue Notre-Dame-des-Victoires

2 Mars 1911

PAR AN : 10 FR.

Demandez à l'ŒUVRE

18, Rue Notre-Dame-des-Victoires
les

TÊTES

DE

Briand	Lafferre
Brisson	Lépine
Caillaux	Meyer
Chaumié	Pelletan
Chautemps	Picquart
Chéron	Piou
Clemenceau	Ribot
Combes	Rothschild
Dubost	Ruau
Fallières	Viviani
Jaurès	

La Collection des *dix* brochures à 25 Centimes
est envoyée franco à domicile pour **2** francs

Reliée, cette Collection peut former un beau
volume de 400 pages.



POURQUOI L'ON NE SE BAT PAS AVEC UN BERNSTEIN



MM. Robert de Jouvenel et Jean Drault, rédacteurs à l'Œuvre, ont adressé à M. Gustave Téry la lettre suivante :

Ce 26 février 1911.

Cher ami,

A la suite d'articles que vous avez publiés dans l'Œuvre et dans le *Matin*, MM. Abel Hermant et Jacques Boulenger sont venus vous demander, au nom de M. Henry Bernstein, une rétraction ou une réparation.

Vous avez bien voulu nous charger de vous représenter en cette occasion.

Nous nous sommes rencontrés avec les témoins de M. Bernstein, hier matin.

Avant toute discussion, nous avons objecté à ces messieurs qu'un incident était jadis survenu entre leur client et une personnalité des plus honorables, M. B..., qui, insulté et frappé par M. Bernstein, lui adresa des témoins, qui n'étaient rien de moins que M. Jean Moréas et M. René Renault, aujourd'hui député et ancien sous-secrétaire d'Etat. M. Bernstein aurait alors refusé de constituer témoins et aurait répondu par de nouvelles injures.

Nous avons indiqué que cette attitude et ce refus établissaient, à nos yeux, ce qu'il est convenu d'appeler une « carence ». Nous avons prié

- 1 -

8 P 2884

MM. Abel Hermant et Jacques Boulenger, qui ignoraient ces faits, de vouloir bien en contrôler l'exactitude auprès de leur client.

Les témoins de M. Bernstein nous ont alors déclaré que, d'après le récit que nous faisions des événements, il n'y avait pas, à leurs yeux, de carence régulièrement constatée, mais que, en tout cas, si nous ne pouvions nous mettre d'accord sur la façon de juger l'incident, il y aurait lieu de recourir à un arbitre.

M. Jacques Boulenger a appuyé cette opinion en déclarant, en propres termes, qu'au cas où nous refuserions cet arbitrage, il y aurait lieu, pour les témoins de M. Bernstein, de constater la carence de M. Téry.

Une seconde entrevue entre MM. Abel Hermant, Jacques Boulenger et nous a eu lieu aujourd'hui même, à cinq heures.

Ces messieurs nous ont dit avoir effectivement retrouvé dans un journal du temps la lettre par laquelle MM. Jean Moréas et René Renault informaient leur client du refus opposé par M. Bernstein de constituer des témoins.

Ils ont ajouté que cette lettre ne représentait pas à leurs yeux l'équivalent d'un procès-verbal de carence entraînant la forclusion, les formes habituelles de procédure, en ces matières, n'ayant pas été respectées; que M. Bernstein s'était battu cinq fois, depuis lors, avec des adversaires dont certains avaient pu et même dû connaître l'incident dont nous prétendons faire état.

Nous avons répondu, sur le premier point, que, même si les formes n'avaient pas été observées, ce qui importait à nos yeux, dans la

circonstance, c'étaient les faits et non les procédures.

Sur le second point, nous avons objecté que si les précédents adversaires de M. Bernstein n'avaient pas évoqué la carence, ils avaient pu, soit ignorer les faits, soit vouloir les ignorer, et qu'il y a des occasions où l'on ne refuse pas un coup d'épée — ni surtout un coup de pistolet — à un ami dans l'embarras.

Faute de pouvoir nous mettre d'accord, nous avons alors fait observer à MM. Abel Hermant et Jacques Boulenger qu'il y avait lieu de revenir à la proposition qu'ils nous avaient faite hier de recourir à un arbitrage, et nous leur avons rappelé en quels termes M. Boulenger avait insisté sur cette proposition.

MM. Abel Hermant et Jacques Boulenger nous ont répondu que, plus exactement renseignés et après avoir pris connaissance de la lettre de M. Jean Moréas et René Renault à leur client, ils estimaient que jamais M. Bernstein n'avait été en carence.

Dès lors, les objections que nous faisions au principe d'une rencontre n'exprimaient que des opinions qui nous étaient personnelles, et, dans ces conditions, il n'y avait pas lieu d'avoir recours à un arbitre.

Nous avons répliqué que si la carence avait été jadis constatée dans les formes, nous la leur aurions opposée dès la première minute et sans vouloir entrer dans aucun débat ; mais que c'est précisément et exclusivement dans les cas où les « opinions personnelles » des témoins sont inconciliables que l'on a l'habitude de constituer des arbitres.

Dans ces conditions, et toute entente devantant impossible, nous avons dû rompre l'entretien avec les témoins de M. Bernstein après

avoir précisé devant eux, pour éviter tout dé-saccord, le résumé que nous vous ferions de ces deux entretiens.

Croyez, mon cher ami, à nos sentiments les plus dévoués et les meilleurs.

ROBERT DE JOUVENEL.

JEAN DRAULT.



M. Gustave Téry a répondu :

Mes chers amis,
Je vous remercie.
Bien cordialement,

GUSTAVE TÉRY.



Lettre des témoins de Léon Daudet

Dimanche, 26 février 1911.

Cher ami,

M. Henry Bernstein vous ayant adressé jeudi dernier, 23 février, MM. Willy de Blest-Gana et Marcel Boulenger, pour vous demander réparation des articles que vous avez publiés dans l'*Action Française*, vous nous avez chargés de dire aux témoins de M. Bernstein que vous étiez prêt à lui donner une satisfaction par les armes.

Les quatre témoins se sont réunis samedi matin. Nous avions appris, entre temps, un fait qui, selon nous, rend toute rencontre impossible. Il y a une quinzaine d'années, M. Henry Bernstein ayant reçu les témoins de M. X..., fils d'un ancien ministre, et lui-même aujourd'hui diplomate, avait refusé de constituer des témoins, ce qui est, selon nous, un fait de carence.

— 4 —

Les témoins de M. Bernstein, qui ignoraient le fait en question, nous ont déclaré qu'à leurs yeux, ce fait ne pouvait disqualifier leur client, celui-ci ayant eu depuis lors cinq duels ; de plus, d'après l'époque que nous indiquions, et qui restait d'ailleurs à déterminer plus exactement, M. Bernstein, croyaient ces messieurs, devait alors être mineur.

Nous avons répondu que l'incident pouvait fort bien être ignoré des précédents adversaires de M. Bernstein, puisqu'il était resté jusqu'à présent ignoré de MM. de Blest-Gana et Boulenger, comme de nous-mêmes ; qu'au reste, nous ne pouvions préjuger des motifs qui avaient pu faire accepter ces rencontres, et que nous entendions, quant à nous, donner à l'incident la suite qu'il nous paraît comporter. Quant à la question de savoir si l'on pouvait invoquer la minorité de M. Bernstein, elle restait à débattre et à élucider.

M. W. de Blest-Gana fit alors observer que, les deux parties ne pouvant se mettre d'accord, on pourrait recourir à un arbitrage, — solution que nous avons admise en principe. Il convenait toutefois de laisser aux témoins de M. Bernstein le temps de se renseigner, et toute décision fut ajournée jusqu'à l'après-midi.

Une deuxième entrevue eut lieu à trois heures. M. de Blest-Gana s'était retiré et était remplacé par M. Robert de Flers. Les témoins de M. Bernstein nous demandèrent si nous étions toujours décidés à recourir à l'arbitrage : nous répondîmes affirmativement, en leur disant qu'à la réflexion cette solution, à laquelle nous n'avions pas pensé les premiers, nous paraissait la seule possible.

MM. Marcel Boulenger et Robert de Flers nous dirent alors que l'incident dont nous fai-

— 5 —

sions était s'était passé en 1897 et après la majorité de M. Bernstein, mais ils nous déclarèrent que le fait en lui-même était à leurs yeux insignifiant. Il firent valoir de nouveau les raisons qui avaient déjà été discutées et que nous pouvions d'autant moins admettre que le principal argument allégué contre nous avait disparu. La solution qui nous avait été suggérée dans la matinée nous paraissait plus que jamais s'imposer. Mais les témoins de M. Bernstein conclurent qu'il leur était impossible d'accepter aucun arbitrage.

En raison de ce désaccord et sur la proposition de M. Robert de Flers, il fut convenu qu'avant de rompre les pourparlers, les quatre témoins prendraient encore quelques heures pour réfléchir. Rendez-vous fut donné pour ce matin. Les points de vue, de part et d'autre, étaient demeurés les mêmes. Nous avons jugé impossible de vous laisser vous rencontrer avec M. Henry Bernstein, tant qu'un arbitre ne se sera pas prononcé.

L'arbitrage étant refusé, nous n'avons plus qu'à vous rendre compte de notre mission.

Affectueusement à vous, cher ami.

F. DELEBECQUE.
LUCIEN MOREAU.



Réponse de Léon Daudet

Mes chers amis,

En vous demandant de me servir de témoins, j'acceptais d'avance votre décision. Comme vous, bien entendu, je m'inclinerais devant la sentence d'un arbitre — quelle qu'elle soit.

Il va sans dire qu'en attendant, je suis prêt à me rencontrer avec toute personne honorable à qui il plairait de se substituer à M. Henry Bernstein.

Merci, mes chers amis, et bien affectueusement à vous.

LÉON DAUDET.



Il est bien entendu que je me tiens, comme Daudet, à la disposition de toute personne « honorable » qui consentirait à prendre la place du Juif déserteur.

Mais c'est peut-être une « contradiction dans les termes » ?

G. T.



Au « Matin »

Un grand nombre de nos confrères ont chaleureusement marqué leur approbation de l'attitude qu'avaient cru devoir prendre, en face du Juif déserteur, MM. Léon Daudet, Gustave Téry et leurs témoins. Si tous ne l'ont pas exprimée dans les mêmes termes, tous du moins ont raconté le conflit avec un visible souci d'impartialité.

Nous leur offrons ici l'assurance de toute notre gratitude confraternelle.

Un seul journal a fait exception, le Matin. Son compte rendu des derniers incidents pouvait être interprété dans un sens « tendancieux », sinon malveillant.

C'est pourquoi MM. Robert de Jouvenel et Jean Drault lui ont adressé la protestation suivante :

Monsieur le rédacteur en chef,

En reproduisant, ce matin, les lettres qui furent échangées entre MM. Bernstein, Téry, Daudet et leurs témoins, vous les faites précéder de ce commentaire, en forme de titre : « MM. Gustave Téry et Léon Daudet ont refusé le combat que leur offrit M. Henry Bernstein. »

Nous n'avons pas à prendre la défense de M. Daudet, mais nous avons été les témoins de M. Téry et, en ce qui le concerne, ces deux lignes en capitales contiennent deux inexactitudes qui ne le sont pas moins.

1^o M. Téry n'a jamais eu à accepter ou à re-

fuser un combat avec M. Bernstein. Seuls, ses témoins ont pris la parole en cette affaire ; seuls, ils portent la responsabilité de l'attitude qu'ils ont prise. J'ajoute qu'ils la portent avec plaisir ;

2^e Si quelqu'un a refusé quelque chose au cours de ces démêlés, le refus n'est pas venu de notre côté. Seul, M. Bernstein a refusé le principe d'un arbitrage, qui avait été mis en avant non par nous, mais par ses propres témoins.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de nos sentiments très distingués.

JEAN DRAULT.

ROBERT DE JOUVENEL.



Le Juif intégral



— Non, monsieur, on ne se bat pas avec un déserteur.

— Mais il a été amnistié !

— L'amnistie peut, *légalement*, arrêter les poursuites ou même effacer la faute ; *moralement*, le fait demeure inoubliable. Du reste, ce n'est pas seulement de désertion qu'il s'agit ; le Juif déserteur n'a-t-il pas été à son retour réformé dans des conditions très suspectes ?

— S'il a bénéficié d'une faveur, ce n'est pas lui, le coupable, c'est le régime.

— N'importe ! De deux choses l'une : ou M. Bernstein a été réformé pour des raisons sérieuses, et alors, son état de santé ne lui permet-

tant pas de porter les armes, vous ne pouvez pas assassiner un infirme ; ou M. Bernstein est très bien portant, et alors il avoue qu'il s'est soustrait par fraude au service militaire.

— Permettez ; très malade en 1900, il a pu guérir depuis lors.

— Quel âge a-t-il donc ?

— Trente-cinq ans.

— N'est-ce pas encore l'âge du service régulier ? Si le Bernstein se porte très bien à cette heure, pourquoi n'a-t-il pas demandé sa réintroduction dans l'armée ? Pourquoi ne fait-il pas ses vingt et un jours et ses neuf jours, comme les camarades ? Car, dans la confession que vous l'avez réduit à faire publiquement, il prétendait n'avoir plus que quatre mois à passer au régiment. C'est donc qu'avant sa désertion il était déjà dispensé de deux années de service sur trois. N'est-il pas étrange en soi qu'un déserteur, rentré en France, continue à bénéficier d'une telle dispense ? N'est-il pas plus étrange encore qu'un pareil gaillard, qui prétend aujourd'hui nous donner des leçons de patriottisme, se considère comme quitte de toute dette envers la patrie après avoir ainsi « coupé » à toutes les obligations qui s'imposent au commun des Français ?

« S'il est valide, qu'il aille d'abord faire un tour à la caserne : après, on pourra causer. Est-il admissible que la même main qui peut tenir une épée ne puisse pas tenir un fusil ?

« M. Bernstein veut bien se battre pour ses pièces ; mais il ne se bat pas pour le pays qu'il dit être le sien. Quand il s'agit de sauver la recette, ce Juif est tout prêt à mettre flambeuge

au vent; quand il s'agit de la France, il a les pieds nickelés.

Ne voyez-vous pas d'ailleurs qu'en acceptant une rencontre avec ce Juif déserteur, rentré en France sous les jupes de Mme Simone, vous allez démentir toute votre campagne? Vous soutenez justement que M. Bernstein n'est pas digne d'être joué à la Comédie-Française. Pourquoi? Parce qu'il est *désonoré* par sa désertion, par ses injures à l'armée. Vous donnez de ce *dés honneur* des preuves surabondantes, vous pourriez aisément les multiplier; et, après avoir fait cette démonstration, vous acceptez que ce vilain oiseau vienne vous parler sérieusement de son « honneur », vous admettez que l'on puisse traiter le cas Bernstein comme une « affaire d'honneur », vous laissez croire au public que l'« honneur » de ce Juif immonde peut être nettoyé par quelques gouttes de sang! Allez-vous tenir un rôle dans cette farce? Serez-vous dupe de ce bluff impudent? Si vous consentez à vous rencontrer avec ce drôle, vous le réhabilitez, vous le traitez comme une personne honorable. S'il est blessé, c'est un martyr; s'il vous blesse c'est un héros. De toute façon, vous faites son jeu; gardez-vous-en bien. On peut reconduire les Bernstein à Bruxelles à coups de trique; on ne leur fait pas l'honneur d'un coup d'épée. »



Ainsi parlaient mes amis, et je présume que les amis de Daudet lui tenaient le même langage. Mais tandis que nous échangions ces réflexions, chaque courrier nous apportait le récit

d'un nouvel exploit du Juif déserteur. Ce n'était pas seulement l'histoire de sa lâche agression contre M. Philippe Berthelot et de sa lâche dérobade, lorsque M. Berthelot lui demanda réparation (voir la lettre de MM. Robert de Jouvenel et Jean Drault); c'étaient des renseignements circonstanciés sur toutes les dettes que le Juif Bernstein a coutume de ne pas payer; c'était l'explication de ce sobriquet de « Cinquante pour cent » sous lequel il s'était tout d'abord fait connaître sur les champs de courses; c'étaient les procédés dont il use pour ne pas régler les notes de sa fleuriste; c'était la manière dont il a frustré tel autre créancier en invoquant « l'exception de jeu »; c'était l'amusante aventure de ce bookmaker, qui, l'ayant rejoint à la gare du Nord au moment même où il allait prendre le rapide de Bruxelles, le contraint à s'acquitter sur-le-champ d'une grosse dette en le menaçant de le faire arrêter par le commissaire de la gare; c'étaient d'innombrables histoires de tripots et de tripotages! Il en sort de partout, d'Aix, de Trouville, de Nice, de Namur, de Londres! Déserteur, fraudeur, tricheur, escroc, le Youpin est complet! On dirait qu'il a passé sa vie à commettre des « fautes de jeunesse ». On se demande même, en vérité, comment le même individu a pu trouver le temps et le moyen d'accumuler tant de vilenies. Mais il faut se rendre à l'évidence : les faits sont indéniables, les preuves sont accablantes.

Quelle que soit l'absurdité de nos préjugés sur le duel, nous ne pouvions tout de même pas, Daudet, Lacour et moi, nous « aligner » avec ce

misérable sur son tas d'ordures. Nos témoins ont eu la générosité d'admettre un arbitrage; ce mot a suffi pour lui faire prendre la fuite. Comment n'aurait-il pas appréhendé, devant un « jury d'honneur », le dénombrement de toutes ces tares? Comment n'aurait-il pas préjugé la sentence inévitable qui devaitachever et consacrer sa honte?

Il a beau écumer de rage et couvrir d'injures crapuleuses les Français qui ne veulent pas se commettre avec lui, ni donner leur sang pour laver sa boue. Tout le monde est aujourd'hui fixé sur son compte : il n'y a pas d'arme, blanche ou à feu, qui puisse « réparer » ce qu'il ose encore appeler son honneur.

GUSTAVE TÉRY.

Peut-on se battre avec un Déserteur?

Le commandant de Fraville adresse au commandant Driant, député de Nancy, président de la Ligue militaire, la lettre suivante :

« Mon cher président,

« Vous savez qu'à la suite des incidents de la Comédie-Française, il y a eu échange de témoins entre M. Bernstein d'une part, et trois personnes honorables d'autre part.

« Etant donné que M. Bernstein a déserté et qu'il a insulté gravement les officiers du régiment où il servait, dans une lettre qui a été rendue publique (peu importe que cette publicité vienne de lui ou non), il me paraît inadmissible que d'honnêtes gens procurent à ce personnage, en croisant le fer avec lui, une sorte de réhabilitation.

« La Ligue militaire me paraît qualifiée pour intervenir dans la question, et je vous serais reconnaissant de réunir d'urgence le comité pour le mettre à même de faire observer aux adversaires de M. Bernstein qu'ils feraient vraiment offense à l'armée en acceptant une rencontre dans ces conditions.

« Veuillez agréer, mon cher président, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

« G. DE FRAVILLE,
« Vice-président de la Ligue militaire. »

APRÈS L'AVEU

* *

Le 22 février, le Juif déserteur a écrit au Matin : « J'AI DÉSERTÉ, C'EST VRAI... » et il a vainement essayé de se justifier.

Le lendemain, le Matin publiait la lettre suivante de Gustave Téry :

Monsieur le rédacteur en chef,

J'ai pris le ton qu'il fallait prendre pour être entendu ; et je ne m'attarderai pas à remarquer que la susceptibilité de M. Bernstein semble proportionnelle au tirage du journal qui le met en cause. S'il n'a daigné s'émouvoir de mon « libelle » que le jour où le Matin en a reproduit l'essentiel, ce n'est peut-être qu'une simple coïncidence.

Aussi bien, n'est-ce pas le fait seul qui importe? M. Bernstein avoue sa désertion. Il suffit.

Puisque M. Bernstein avait « hâte » de s'en expliquer avec ses amis, je ne puis que me féliciter et il ne peut que me remercier d'avoir accéléré, si peu que ce soit, par mon article de l'*Œuvre*, ces explications nécessaires. Il est seulement regrettable que M. Bernstein ait attendu treize ans pour les donner « après moi ».

Sans doute, il ne me serait pas impossible d'ajouter à ses aveux des « précisions », qui ne seraient pas toutes superflues ; mais en dépit de quelques apparences, je n'ai que de médiocres dispositions à tenir l'emploi d'accusateur public. Je n'insisterais que si M. Bernstein croyait devoir s'obstiner à défendre contre nous l'armée française, ce qui serait, en vérité, un paradoxe téméraire. Car nous admettrons bien que M. Bernstein ait appris en Belgique à aimer la France ; mais qu'il soit revenu de Bruxelles tout exprès pour nous donner des leçons de patriotisme, c'est peut-être légèrement excessif...

M. Bernstein a donc eu un moment de folie, qui a duré trois ans. Soit. A son retour, il a été « réformé pour cause de santé ». D'accord. Nous ne voulons pas plus que M. Bernstein mette en doute la conscience professionnelle des médecins militaires, qui ont attendu sa désertion pour le reconnaître impropre au service. Mais si le soldat Bernstein était « à cette époque dans un état de faiblesse inquiétant », au lieu de « filer à Bruxelles », n'eût-il pas été beaucoup plus simple de faire partager ses inquiétudes au major de son régiment ? Cela nous eût épargné à tous quelques ennuis bien inutiles ; par exemple, cela m'aurait évité le désagrément d'être arrêté samedi par de braves sergents de ville, qui, entendant crier : « Déserteur ! Déserteur ! » avaient cru tout d'abord que c'était moi le coupable. Il leur a fallu trois heures pour s'apercevoir que tout mon crime était d'avoir imaginé qu'en France la liberté de la presse est encore garantie par la loi.

Me sera-t-il permis de faire observer que, dans le temps même où, à la faveur de l'amnistie, M. Bernstein rentrait en France, on jouait à Paris sa première pièce et qu'il écrivait la seconde l'année suivante ? Si « l'inquiétant état de faiblesse » de M. Bernstein l'empêchait de porter les armes, elle ne l'empêchait nullement de porter deux pièces en trois actes, l'une au théâtre Antoine, l'autre au Gymnase. Ce qui semble prouver que la profession

d'auteur dramatique, quelles qu'en soient les exigences et les fatigues, est, tout compte fait, sensiblement moins pénible que l'exercice militaire.

Nous en trouverions au besoin dix preuves nouvelles dans la prodigieuse activité dramatique que M. Bernstein a déployée depuis lors. Et nous avons plaisir à constater que, si son état de santé était très « inquiétant » en 1900, il ne devait inspirer, même à ce moment, que des inquiétudes momentanées.

Quelle sera la conclusion de cette instructive polémique ? Serons-nous assez féroces pour demander que M. Bernstein, maintenant qu'il est tout à fait rétabli, sain, dispos et gaillard, veuille bien payer le complément de sa dette à la patrie ? Nous n'avons pas l'âme si noire. Mais M. Bernstein serait, je crois, bien inspiré, s'il priait lui-même M. Claretie de suspendre les représentations de sa pièce. Il en serait quitte pour la faire jouer ailleurs, par exemple à Bruxelles, où il y a, si je ne me trompe, un excellent théâtre qui s'appelle la Monnaie.

Gustave TÉRY.

Les lauriers du déserteur

Nous avons reçu la lettre suivante :

24 février 1911.

Monsieur,

Issu d'une famille très honorable, qui compte parmi ses membres des médecins, des avocats et des écrivains, j'ai fait ce qu'on est convenu d'appeler d'assez brillantes études et passé ma licence ès lettres.

Je préparais l'agrégation, lorsque des revers de fortune m'obligèrent à modifier mes projets d'avenir. Je réunis les débris de mon patrimoine et me « mis dans les affaires ». Malheureusement, je cédaï aux mauvais conseils de la misère et commis quelques menues fautes qui m'amènerent sur les

bancs de la police correctionnelle, puis de la cour d'assises.

Condamné deux fois pour abus de confiance, une fois pour escroquerie, et trois fois pour vol qualifié, je n'avais cependant rien perdu du goût prononcé qui me portait vers les lettres. C'est ainsi que je mis à profit mon dernier séjour à la Maison Centrale de Melun pour composer deux pièces : une petite idylle en vers, en un acte, et une comédie ou plutôt un drame social, en cinq actes, qui fut particulièrement apprécié des personnes compétentes qui voulurent bien lire mon manuscrit.

Je n'avais point osé espérer, jusqu'ici, que mes productions artistiques pussent jamais voir le feu de la rampe. Mais les événements de ces jours derniers me font reprendre confiance, et je viens vous demander si, en toute sincérité, les quelques peccadilles, auxquelles je viens de faire allusion, sont de nature à entraver à jamais ma carrière d'auteur dramatique.

Aujourd'hui que le Juif déserteur Bernstein est joué à la Comédie Française, qu'à grand renfort de passages à tabac et d'arrestations arbitraires, l'admiration respectueuse d'« Après moi » est imposée au public parisien, ne croyez-vous pas que j'aurais quelque chance, moi aussi, d'être accueilli favorablement par M. Claretie ?

Veuillez, etc.

L. DUPONT.

P.-S. — J'oubliais de vous dire : je ne suis pas juif, mais en cas de nécessité absolue, je ferai volontiers le petit sacrifice nécessaire...

Pour être sûr de lire l'**OEUVRÉ** toutes les semaines, même quand la vente en est interdite, à Paris ou en province, dans les kiosques ou dans les gares, il est indispensable de s'y abonner.

Abonnement : Par an : 10 fr. ; six mois : 6 fr.

Il n'y a pas un Juif abonné à l'**OEUVRÉ**.



Ce que M. Claretie a fait de la Comédie-Française



Dans les incidents de la Comédie-Française, il n'y a pas que la question Bernstein. Il y en a deux autres.

D'abord, la question de l'accaparement d'une institution nationale, d'un théâtre dit « français » par les auteurs et par la littérature hébraïques : puisque la pièce de M. Bernstein était précédée des œuvres de M. Wolff, de M. Ephraïm, de M. Lévy, à l'exclusion de toute œuvre française.

Ensuite, il y a la question de la Comédie-Française elle-même, de sa subvention et de son administration.

Pas un critique dramatique ne l'a écrit, bien que tous en conviennent avec les spectateurs : non seulement la pièce, qui soulève tant d'incidents, est mauvaise, mais elle est mal jouée ; l'interprétation (je l'ai vue à la première représentation, que rien n'a troublée) est banale et lourde ; les acteurs crient à tue-tête et à contre-sens. Ils ont l'habitude d'être encensés, flagornés, applaudis, rappelés ; ils se croient merveilleux ; ils pontifient, déclament, et méritaient souvent d'être sifflés.

On répète que la troupe du Théâtre-Français est la première du monde, comme on répète que « nos » pompiers ou « nos » marins sont les premiers du monde. En fait, la troupe du

Théâtre-Français paraît très bonne dans le répertoire classique ; dans les pièces modernes, elle est inférieure aux troupes du boulevard.

Les actrices y sont « incomparables, génales, divines », jusqu'à soixante-dix ans. Mais tous les fards possibles ne leur rendent pas l'allure, la souplesse, la nervosité que réclament les rôles de coquettes ou d'amourees, et qu'elles possédaient sans doute au temps de la jeunesse de Clemenceau, de Rochefort et d'Henri Brisson.

Les étrangers se moquent de nous, quand ils voient arriver chez eux en tournée les illustrations parisiennes, les « plus jolies actrices de Paris » ; d'avance ils s'échauffaient, et ils se trouvent en présence de braves dames qui ont été jadis divines, mais qui sont aujourd'hui... vénérables : ça les refroidit. Une jolie fille qui joue médiocrement est tout de même plus à sa place et plaît mieux dans un rôle de jolie fille que sa grand'mère.



La Comédie-Française n'a de raison d'être que comme Conservatoire des chefs-d'œuvre dramatiques. M. Jules Claretie, avant d'en faire un ghetto, en avait fait uniquement le Conservatoire de la galanterie officielle.

On n'y peut plus entendre une œuvre française ; on y va voir, on y exhibe aux étrangers et aux provinciaux, pour les ébahir, Mlle X... « qui était la maîtresse du Président de la République », Mlle Y... « qui était la maîtresse du Président du Conseil », Mlle Z... « qui a été la première maîtresse » de tel Grand-Duc, de tel héritier présumptif, de tel monarque en bordée. Ce genre d'établissements n'a rien de commun avec la littérature.

Les admissions et les promotions se font pour des motifs pareillement étrangers à la profession dramatique. La grandeur et la décadence des politiciens peuvent se mesurer sur la position de leurs maîtresses au théâtre. Il n'y a pas de critique juif ou de politicien d'affaires, il n'y a pas de sous-rapporteur d'une sous-commission d'enquête qui ne se croie fondé à promettre à la première théâtreuse venue : « Si tu marches, je te ferai entrer à la Comédie-Française ».

M. Jules Claretie est le fonctionnaire qui, sur le coup de téléphone d'un galopin, attaché de cabinet, expédie un chargement de comédiennes à la soirée de M. le ministre ou dans les cabinets particuliers d'un groupe parlementaire. Ou bien, il fournit une « corvée » d'artistes pour faire la quête au profit du citoyen Jaurès, quand le personnage aux vastes appétits a dévoré les 800.000 francs de ses douze Juifs, les 50.000 francs de l'espionnage allemand et le produit de ses chantages.



La mise en scène de la Comédie-Française est absurde. Les personnages d'une condition modeste y vivent dans des appartements somptueux, parmi des meubles mirifiques. Les femmes portent des toilettes d'un luxe bête.

Dans une pièce récente, l'actrice en scène expliquait à son mari qu'elle venait de faire ses courses à pied (dans une petite ville de province) pour économiser le prix d'un fiacre, et qu'il fallait abréger leurs vacances, faute de cinq cents francs pour les prolonger. Le personnage était celui d'une « femme de petit professeur sans le sou ». L'artiste se parait d'une robe avec laquelle on ne pourrait se montrer

dans la rue, même à Paris, sans ameuter la foule ; elle étalait au moins cent mille francs de bijoux et de fourrures.

C'est imbécile ; c'est choquant. Un tel spectacle « est monté » pour éblouir les marchands de salaisons, les cowboys et les chevaliers d'industrie qui viennent de tous les coins de la terre se décrasser à Paris. Mais il n'y a plus de pièce aux yeux du spectateur français, au goût de l'honnête homme.

M. Jules Claretie n'est qu'un organisateur d'exhibitions au service des couturiers, des modistes, des bijoutiers, des fourreurs, des tapisseries, des marchands d'antiquités. Cette Comédie-Française, ou Comédie hébraïque, remplace simplement au Palais-Royal les anciennes boutiques du commerce de luxe, désertées par les boutiquiers. Et les artistes y sont ravalées au métier de mannequins pour le lancement d'un chignon à chichis, d'un chapeau en catafalque ou d'une jupe-culotte vert-pomme.

Enfin, nous venons d'assister à l'occupation du Théâtre-Français, huit jours durant, par les gens de police. Lisez les doléances que publie *l'Echo de Paris* :

J'assistais hier soir (jeudi) à la représentation d'*Après Moi, au Français*, nous écrit un lecteur. Devant moi, aux fauteuils de balcon, se trouvait un manifestant. Sa présence m'avait valu le voisinage de quatre ou cinq agents en bourgeois, dont les allées et venues continues troublaient la représentation au moins autant que les cris et les ricanements.

Un moment, le « manifestant » sortit un sifflet de sa poche ; aussitôt, de tous côtés, mes voisins s'élancèrent vers lui, en bousculant une dame et en faisant tomber mon chapeau ; puis, ils l'expulsèrent en le passant soigneusement à tabac. Comme je ramassais mon chapeau, en me plaignant en termes très courtois de ce manque d'égards, je m'attrai la réponse suivante : « Taisez-vous, sinon on va vous sortir. »

Je me tus, mais je ne suis pas satisfait pour cela ;

j'estime parfaitement légitime la présence d'agents au contrôle ; j'admets même, à la rigueur, qu'ils viennent prier de sortir un spectateur qui trouble la pièce ; mais ce que je trouve abusif, c'est que les abonnés du Théâtre-Français soient environnés d'agents en bourgeois, que ces derniers donnent le signal de la claque, que je croyais abolie dans les théâtres subventionnés ; qu'ils lancent leurs chuts au moindre ricanement ou au plus léger murmure, et enfin qu'ils opèrent, à l'intérieur de la salle, des passages à tabac, les circulaires leur défendant, paraît-il, de se livrer à ce sport au poste.

Je crois qu'il n'est pas inutile de porter ces faits à la connaissance du public ; hier soir, ils ont scandalisé tout le monde, en particulier ceux qui, comme moi, étaient venus sans le moindre parti pris d'animosité contre la pièce. S'ils se renouvellent, attendons-nous bientôt à être forcés d'applaudir si nous ne voulons pas être expulsés du théâtre.

Comme c'est appétissant, pour le « riche étranger », ou pour l'honnête famille française, de se trouver encadrés par la tourbe des brigades centrales ; d'être bousculés, frappés, insultés par ces espèces, de subir le fracas de leurs applaudissements payés ; d'être obligés bientôt d'applaudir sous peine d'outrages et de violences !

Les gens propres ne peuvent plus se risquer dans un pareil endroit.

Pendant que « la rousse » est occupée à ces besognes, les malfaiteurs, cambrioleurs, apaches, s'en donnent à cœur joie aux quatre coins de Paris. « La rousse » trouve moins dangereux de taper sur les bons Français que de se frotter aux bandits dont elle a peur.

Le préfet de police qui se glorifie déjà d'avoir arrêté Rochette et de n'avoir pas arrêté l'assassin de l'impasse Ronsin, peut ajouter à la liste de ses exploits le déshonneur de la Comédie-Française.

Et pas un Q.-M. ne se lèvera pour demander l'expulsion de M. Claretie ? pour proposer

la suppression d'une subvention désormais injustifiable ?

Il n'y en a donc pas qui n'ait mendié quelque chose aux Beaux-Arts et à la Comédie ? Pas un qui n'ait sollicité l'engagement d'une petite grue ?

UN GOY



L'Affaire Bernstein à la Chambre



M. Jules Delahaye, député de Cholet, a adressé au président du Conseil la lettre suivante :

« Paris, 24 février 1911.

« Monsieur le président du Conseil,

« Il suffit, naguère, que l'échafaud révolutionnaire fût critiqué par un des maîtres de la scène française, et que cette critique soulevât une protestation sans gravité ni péril, pour que la représentation de *Thermidor* fût interdite.

« Depuis plusieurs jours, une pièce d'une basse immoralité, dont le jeune auteur, pendant plusieurs années, se vanta honteusement d'être un déserteur de l'armée française, odieusement outragée par lui, est jouée sur le théâtre subventionné qu'administre M. Claretie.

« A la suite de simples interruptions, de bénignes plaisanteries, au cours du spectacle d'hier soir, un déploiement inusité de forces et de brutalités policières a provoqué une vive indignation.

« J'estime que le gouvernement a manqué à son devoir, en tolérant cette sorte d'outrage à la décence publique et de prime à la désertion au profit d'un homme, dont la faute impardonnable avait déjà été mise en relief par des mesures d'une indulgence singulière et par les circonstances qui l'ont accompagnée et suivie.

“ C'est pourquoi, monsieur le président du Conseil, informé des représailles exaspérées que peuvent entraîner les violences graves, dont plusieurs spectateurs du Théâtre-Français ont été les victimes, sans autre raison que de protéger une spéculation commerciale, une réclame scandaleuse, je viens vous demander si et pourquoi l'œuvre de M. Bernstein vous semble plus digne de bienveillance que celle de Sardou.

“ Je vous serai obligé, monsieur le président du Conseil, de vouloir bien me répondre avant lundi, ayant l'intention de saisir la Chambre de la question dès que je le pourrai, afin d'empêcher, s'il est possible, les désordres que je prévois.

“ Veuillez agréer, monsieur le président du Conseil, l'assurance de ma haute considération.

JULES DELAHAYE.



PETIT BLEU



A Madame Bartet

Madame,

Les fleurs que je me suis permis de vous offrir n'étaient que des fleurs de France ; elles ne pouvaient donc être reçues, en ce moment, chez M. Claretie. Avec une spirituelle délicatesse, vous avez bien voulu m'avertir que ces fleurs françaises ne sauraient se mêler, même à vos pieds, avec celles d'un Bernstein. Souffrez que je vous en remercie.

Votre talent et votre beauté vous donnent tous les droits ; il n'en est qu'un, madame, qu'il n'est pas en votre pouvoir de m'ôter : c'est le droit de continuer très respectueusement à vous admirer.

GUSTAVE TÉRY.

***** Les Tablettes de Pangloss



Depuis que nous avons été, place du Théâtre-Français, crier « Vive la République française » et défendre la liberté de la presse, on veut absolument nous convaincre que nous sommes devenus royalistes.

Même à une époque de paradoxes comme la nôtre, celui-ci n'est peut-être pas le moins amusant.

Lorsque les « camelots du roi » vont siffler la pièce de M. Bernstein et crier « Vive le roi » devant la statue de Musset, ils font une manifestation, qui est dans leur caractère et qui ne manque pas, après tout, de courage et de noblesse.

Lorsque nous protestons, nous, contre l'expulsion des simples camelots professionnels, qui osent exercer leur industrie, même devant les immeubles qu'administre généralement M. Claretie, nous ne faisons pas une manifestation, et nous ne témoignons d'aucune noblesse de sentiments, mais seulement de quelque goût pour la logique et de quelque respect pour les lois.

Ceci n'empêche pas que, si l'on arrête régulièrement les royalistes, qui manifestent une opinion, on arrête également Téry, qui exerce un droit.

Sur ce, la grande presse trouve cela tout naturel. La grande presse se demande en effet, pourquoi diable elle s'aviserait de réclamer la liberté de la presse, alors qu'elle ne se sent, en somme, aucunement le goût d'en faire usage.

Et c'est pourquoi nous dédions à nos grands frères cette simple histoire :

Passant, lundi dernier, devant le Théâtre-Fran-

çais, à l'heure où l'on jouait du Bernstein dans cet établissement, nous eûmes l'audace de vouloir acheter l'*Œuvre* des mains d'un camelot,

Immédiatement la police intervint avec tant de tact et tant d'à-propos que ce geste simple devint aussitôt le prétexte d'un véritable attroupement. Cependant, comme nous avions sous le bras le texte de la loi sur la presse et sur le colportage, annoté par M. le juge d'instruction Boucard et édité dans la collection Dalloz, on hésita à nous arrêter cette fois. D'ailleurs, on se doutait que nous protesterions peut-être.

Seulement quelques malheureux frères se trouvaient là, accourus au bruit ; ce fut eux qui payèrent pour nous. On les rossa d'importance.

Le reporter du *Paris-Journal* s'étant rebiffé, on voulut bien lui faire des excuses. Mais celui du *Petit Parisien* reçut un coup de poing qui lui fit d'un bond, sous nos yeux, franchir dix mètres.

Seulement, comme il est attaché à la maison que dirige précisément M. Jean Dupuy, président du syndicat de la presse, il comprit que toute protestation serait vaine. Aussi le lendemain déclara-t-il « qu'il ne s'était rien passé ».

Agents, braves agents, vous auriez tort de vous gêner.



On parle, à la Chambre, du budget de la marine et voici quelques-uns des propos qui s'échangent :

M. CHAUMET. — Il faudrait en finir avec ces procédés de discussion, ces entreprises contre la défense nationale... (*Interruptions.*)

M. AUBRIOT. — Pour vous, la défense nationale consiste à piller le budget. (*Applaudissements à l'extrême-gauche.*)

M. CHAUMET. — ... contre ces campagnes d'intimidation à l'égard des pouvoirs publics. (*Applaudissements à gauche et au centre. — Interruptions à l'extrême-gauche.*)

M. BRIZON. — Etes-vous donc si désintéressé ? (*Exclamations à gauche et au centre.*)

M. BRISSON. — Je vous rappelle à l'ordre.

M. BRIZON. — Demain, vous passerez à la caisse.

Sur quoi, M. Chaumet constitue des témoins, M. Brizon aussi. Et voici le procès-verbal qu'ont signé ces messieurs :

Les quatre témoins soussignés s'étant réunis dans un bureau de la Chambre, MM. Léon Thivrier et Compère-Morel ont fait connaître que leur mandant les avait autorisés à déclarer qu'il croyait M. Chaumet administrateur d'une Société de constructions maritimes et que, renseignements pris, reconnaissant qu'il avait été mal informé, il retirait son interruption qui ne saurait s'appliquer à M. Chaumet.

Ce qui, en style direct, peut se ramener à ceci :

— Monsieur, vous êtes un voleur.

— Vous me rendrez raison.

— Ah ! pardon, je vous avais pris pour l'administrateur d'une des principales entreprises industrielles de France. Excusez-moi.

— De rien. Dans ces conditions, c'était tout naturel.



De l'*Humanité*, sous ce titre : « Rectification nécessaire ».

Les déclarations d'un député-avocat socialiste, que nous avons publiées mardi, en dernière heure, au sujet des réclamations des juges suppléants de la Seine, ne sont pas du citoyen *Aldy*, comme le dit par erreur notre camarade Jules Uhry dans son commentaire d'hier.

D'autre part, cette interview n'était pas hostile au principe de la rétribution des juges suppléants de la Seine.

Mais, hormis cette première erreur sur l'auteur des déclarations, et cette seconde sur le sens qu'il faut leur prêter, les commentaires du « camarade Jules Uhry » gardent toute leur valeur.

Il n'est rien de tel que d'être clair.

R. J.



Ceux qui s'en vont



M. BRIAND

M. Briand s'en va.

Il a passé cinq ans au pouvoir. Qu'a-t-il fait pendant tout ce temps-là ?

Il a nommé des fonctionnaires. Il a distribué des décorations. Il a fait des discours.

Dorénavant il ne nommera plus de fonctionnaires, il ne distribuera plus de décorations. Il fera encore des discours.

Il semble que cette modification dans son *curriculum vitae* ne soit pas de nature à passionner énormément la France.

Que M. Briand habite place Beauvau ou rue d'Orsel, ce n'est pas après tout, aux yeux de nos compatriotes, d'une importance capitale. J'avoue que nos compatriotes ne me paraissent pas pour cela plus méprisables.



Il y avait dans le programme de M. Briand, trois choses :

La réforme électorale ;

Le statut des fonctionnaires ;

La réforme budgétaire.

La réforme électorale a définitivement perdu toute chance d'aboutir jamais.

On n'ose même plus parler du statut des fonctionnaires, de peur de faire sourire.

Quant au budget, il est, cette année, plus en re-

tard qu'il ne le fut jamais et il sera encore plus mal équilibré que d'habitude.

Ce qui n'empêche pas, d'ailleurs, les journaux de la majorité de déclarer que M. Briand descend du pouvoir fort grandi.

Moi, je veux bien. Mais alors dans quels bas-fonds étaient-ils donc allés le chercher ?



Reste à savoir qui prendra la succession de M. Briand.

Il y a un nom qui est dans toutes les bouches. Il y a un homme qui a essayé de sauvegarder jadis, en des heures dououreuses, la dignité de la France. Depuis, il a travaillé à nous refaire une marine ; il a fait voter le programme naval, il y a trois jours ; il a assuré, depuis un an, la continuité d'un effort pour la reconstitution de la flotte française. Enfin, il semble capable de tenir en laisse un parlement, désormais inapte à se tenir tout seul.

Il a du talent, de la volonté, du courage.

C'est assez dire que M. Fallières ne l'appellera pas.

Je parie pour Doumergue.



M. BRUN

Nous avons trop souvent combattu l'attitude que le général Brun avait prise au ministère de la Guerre, pour qu'il nous soit loisible, même après sa mort, de faire son éloge.

Rappelons en passant qu'il était d'Agen, comme MM. Fallières, Chaumié, Leygues, de Selves, etc... Cette circonstance suffit à justifier la carrière qu'il a faite.

Après avoir laissé dévorer par les rats tous les

dirigeables de l'armée française, il s'avisa, pour se justifier, de déclarer qu'il était partisan des aéroplanes. Cela permit à M. Briand de déclarer, sur son cercueil, qu'il avait doté la France d'une arme nouvelle. Le plus curieux est que c'est vrai.

M. Brun, né à Agen, était naturellement et nécessairement un homme heureux.

Comme pour M. Briand, la question se pose de savoir qui succédera à M. Brun.

Il faut que ce soit le général Sarrail.

L'Echo de Paris nous en donne, dans son numéro de lundi, d'excellentes raisons.

Depuis plusieurs mois, le général Brun, ministre de la Guerre, était vivement pressé par le président du Conseil de faire quitter au général Sarrail la direction de l'infanterie. Le défunt, ministre de la Guerre, considérait cependant, avec la presque unanimité du corps des officiers, cette décision comme nécessaire, mais il n'osait pas la prendre, dans la crainte des représailles du président de la Chambre, dont les protégés étaient particulièrement favorisés par le général Sarrail, son représentant au ministère de la Guerre.

Finalement, le général Brun avait formellement promis au président du conseil de réaliser ce changement, de donner au général Sarrail un successeur et de lui désigner une autre affectation. Depuis que cette détermination était connue, les protecteurs du directeur de l'infanterie au ministère de la Guerre ont esquissé le siège de déresse, qui a abouti à la diminution de la majorité républicaine de M. Briand.

Ce que *L'Echo de Paris* n'ajoute pas et ce que nous sommes en mesure d'affirmer, c'est que le général Brun fut frappé de l'attaque à laquelle il devait succomber à la suite d'une scène violente avec le général Sarrail.

Dans ces conditions, le choix du futur président du Conseil s'impose : il serait trop immoral que le général Sarrail ait tué son ministre pour rien. Il doit évidemment hériter de son portefeuille...

ROBERT DE JOUVENEL.

Les Cabotins du Duel contre Henrico Pessina



« Tout est perdu, hors l'honneur »

Enrico Pessina est un maître d'armes italien que toute la presse vient de couvrir d'opprobre et de déshonorer en établissant que c'est un lâche.

Enrico Pessina m'a fait le grand honneur de venir me voir et de me demander, à moi maître d'armes français, de le défendre.

Je le fais avec joie, parce que cet homme est une victime.

Enrico Pessina a épousé une Française, Parisienne, une de nos sœurs, c'est donc un devoir.

Je m'explique :

On sait que Kirchhoffer, le grand maître de l'Ecole Française, vient d'être frappé par un mal monstrueux, qui brise sa carrière. Tous les coeurs, même les plus indifférents, même les plus hostiles se sont émus.

Parmi les hostilités, subsistait celle d'un de ses rivaux, l'extraordinaire maître italien Greco.

Il oublia ses ressentiments et organisa, dans son pays, de fructueux assauts, au bénéfice de son frère français.

Quand, à Paris, se décida le grand gala d'escrime en faveur de notre infortuné compatriote, il offrit son concours, passa les Alpes et vint ici, à ses frais, croiser un fer courtois avec l'un de nos plus fameux épéistes : J.-Joseph Renaud.

Tout marchait à souhait.

L'effroyable vanité de M. Joseph Renaud, son impitoyable besoin de publicité, dont il assomma Paris pendant un mois, devait tout compromettre et aboutir aux basses manœuvres qui, actuellement, grâce

à sa machiavélique habileté, font planer le déshonneur sur un homme que l'on devrait remercier : Greco, et sur un professeur, malade depuis des mois, incapable de se battre : Enrico Pessina.

Greco saura rétablir les faits. Déjà ses témoins, dont l'un a le courage du lion, sont en route et M. J.-J. Renaud n'échappera pas à la correction méritée.

Quant à Pessina, trop faible pour tenir utilement son épée, ce que savait très bien M. Renaud, voici de quelle façon il le compromit, aidé dans cette basse besogne par deux singuliers personnages.

Un grand quotidien du matin publia, sous sa signature, le 22 février, une lettre d'insultes à l'adresse du pauvre maître. Celui-ci constitua témoins, et, sur leur désir, confia à deux publicistes italiens la mission de défendre ses intérêts. Il leur remit un certificat médical attestant qu'il ne serait rétabli et capable d'affronter un rude combat qu'à vingt jours de date. Ces messieurs trahirent leur client, et par je ne sais quelle louche complaisance, acceptèrent la rencontre pour le lendemain.

A minuit, déclare le journal du matin, M. Pessina portait une lettre aux journaux désavouant ses témoins, refusant le combat dans de telles conditions et annonçant la constitution de nouveaux témoins, plus honnêtes ou moins stupides.

Mais les photographes et le cinéma étaient commandés et, à l'heure fixée, une odieuse et ridicule comédie fut jouée devant les appareils et une cinquantaine de privilégiés, parmi lesquels se trouvaient les cabotins officiels de l'Escrime, de l'Honneur et du Duel français.

Malgré l'avis donné par M. Pessina à toute la presse, avec une effronterie qui confine au sublime, MM. Campolonghi et Garagnani jouèrent le rôle d'hommes d'honneur, venant s'offrir en holocauste à la place de M. Pessina, défaillant. M. Campolonghi tint à jouer la victime expiatoire, et M. J.-J. Renaud se paya le luxe de blesser (oh ! combien légèrement) au poignet cet homme que sa trahison désignait au fouet.

Les journalistes présents, honteusement abusés, célébrèrent à l'envi la conduite chevaleresque de ces deux larrons d'honneur, conspuèrent Pessina, cependant que le malheureux, blême de douleur, le front moite de honte, cherchait un défenseur.

Il m'a rencontré.

Qu'on sache donc que cet homme est une victime, qu'il n'a point failli à l'honneur, qu'il est prêt à se battre, et vous, Italiens, ses compatriotes, gardez-lui votre estime dont il n'a pas démerité.

Georges Dubois,
Maître d'armes français.

La Gazette du Ghetto



« Je ne suis pas parti seul », confie au *Matin* le Juif déserteur, croyant avoir enfin trouvé une bonne excuse à sa faute.

Ce n'est donc pas par conviction, — même absurde et monstrueuse, — que Bernstein a déserté; c'était pour suivre un jupon, — en attendant qu'il revînt à Paris sous un autre.

Mais depuis quand est-il défendu au troupier de « courtiser les belles »? Est-ce que tous les soldats français sont obligés de passer la frontière pour embrasser leur bonne amie?



« Inutile de vous dire, n'est-ce pas, que la plupart de mes chefs étaient des faussaires et des maîtres-chanteurs... »

Ne serait-il pas intéressant de savoir les noms des

chefs, que le Juif déserteur insultait de la sorte, dans ses lettres datées de Bruxelles ?

C'est en 1898, que le Juif déserteur a commencé son service à Vincennes, où, pour « tirer au flanc », il s'était fait réservé un emploi d'aide-vétérinaire. Tous les soirs, une voiture de l'Urbaine, dont le cocher gigantesque répondait au surnom de Tour-Eiffel, venait attendre le jeune soldat à la porte du quartier et le transportait à la Maison dorée, où il dinait et jouait en joyeuse compagnie. Il y a eu sans doute en France des soldats plus malheureux que le soldat Bernstein...

Mais un de nos lecteurs voudra-t-il bien rechercher et nous dire quels étaient alors les officiers de son régiment?



Bien qu'il ne soit pas plus que nous camelot du roi, M. Adolphe Brisson ne goûte pas le « nouveau chef-d'œuvre » du Juif déserteur. Il a le courage de le dire dans son feuilleton du *Temps*, et il le dit fort bien. Ce n'est pas simplement une mauvaise pièce qu'il analyse; sans prononcer une seule fois le mot de « juif », M. Brisson montre très finement par où cette littérature nous est étrangère, en quoi elle nous choque, nous « révolte » ou nous « éccœure ». Voilà de l'excellente critique française.



Croirait-on que M. Lépine partage tout à fait le sentiment de M. Brisson? Il juge la pièce détestable, et il glissait l'autre soir à l'oreille d'un ami :

— Moi aussi, j'ai bien envie de siffler; mais... j'ai peur d'être « emballé » par mes agents...

Ce qu'il y a de plus drôle, c'est que jamais personne ne pourra croire à l'authenticité de ce propos.



Un communiqué nous informe qu'*'Après moi* a fait plus de 9.000 francs de recettes en une seule soirée.

Voilà toute la critique juive.

Ce chiffre paraîtra d'autant plus remarquable qu'à chaque représentation, sur cinq spectateurs, il y a quatre policiers.

Cela ne prouve donc pas seulement que M. Bernstein a du génie ; cela prouve aussi qu'il n'est pas d'agent de la Sûreté qui n'ait le moyen de se payer tous les soirs une loge ou tout au moins un fauteuil d'orchestre à la Comédie-Française.

On gagne bien sa vie dans ce métier-là.



Depuis le commencement de la saison, M. Jules Claretie a donné au Théâtre-Hébreu une pièce d'Ephraïm, une pièce de Wolff, une pièce de Bernstein. A la pièce de Bernstein, pour compléter la série, doit succéder, dit-on, une pièce de Vandérem.



« Pourquoi n'avez-vous pas encore noté, nous écrit un de nos amis, que Mme Claretie est israélite ? »

Evidemment, cela n'explique pas tout ; mais cela explique peut-être quelque chose...



Le *Temps* publie une interview d'Aristide Briand, qui, suivant l'exemple du Juif Bernstein, demande quarante-huit heures pour ravalier sa salive et s'expliquer sur une « faute de jeunesse ».

Laquelle ?



Les imbéciles ne lisent pas l'**ŒUVRE**.

Notre Programme

L'**ŒUVRE** dit tout ce que ne disent pas les autres.

L'**ŒUVRE** dénonce toutes les tares et toutes les hontes du présent régime, que Sa Compétence Millerand a si bien nommé le « régime abject ».

L'**ŒUVRE** est la voix de tous ceux qui, sans distinction d'opinion, éprouvent le besoin de crier :

— Assez ! Tout, mais pas ça !

Ceux qui trouvent que tout va pour le mieux dans la meilleure des Républiques ne lirront pas l'**ŒUVRE**.

Mais ceux qui jugent que l'**ŒUVRE** a courageusement entrepris une œuvre d'intérêt national, tous ceux-là se doivent à eux-mêmes de secouer ses efforts en s'y abonnant. Et que par tous les moyens en leur pouvoir ils aident l'**ŒUVRE** à réaliser son programme, c'est-à-dire à délivrer notre pays de la sinistre bande qui le tyrannise, le ruine et le déshonneure !

*Le préfet de la Seine ayant interdit la vente de certains numéros sur Briand et sur Fallières, on ne peut être sûr de se procurer l'**ŒUVRE** chaque semaine qu'à la condition de s'y abonner.*

L'**ŒUVRE** achetée au numéro coûte treize francs.

L'abonnement à l'**ŒUVRE** ne coûte que dix francs.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, sossigné (nom, prénom)

(adresse)

Déclare m'abonner pour un an ⁽¹⁾, pour six mois ⁽¹⁾ à L'ŒUVRE à dater du

Ci-joint le montant de l'abonnement: dix francs ⁽¹⁾, six francs ⁽¹⁾.

Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement: dix francs, ⁽¹⁾ six francs ⁽¹⁾.

Signature :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications.

Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'administration de L'ŒUVRE, 18, rue N.-D.-des-Victoires, Paris.

L'imprimerie spéciale de l'Œuvre, 18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

Le gérant : GARDANE.

Collection complète de l'ŒUVRE

Année 1909.....	20 francs
Année 1910.....	12 francs

L'ŒUVRE envoi franco la collection complète pour 25 francs.

Demandez à L'ŒUVRE :
Brochure à 25 centimes

Têtes,

par Urbain Gohier

Oraisons Funèbres,

par Urbain Gohier

Serai-je obligé

de vous tirer la barbe ?

par Gustave Téry



Brochures à 10 centimes

La Tribu Chaumié,

par Gustave Téry

La Tribu Chautemps,

par Robert de Jouvenel

Aristide le Cynique,

par Gustave Téry

Le Parlement

contre la Nation,

par R. de Jouvenel et G. Téry



La Femme et l'Enfant,

par Urbain Gohier

Les Bêtes,

par Urbain Gohier

Chaque volume envoyé franco : 1 fr. 50



Nos Bons Apôtres,

Comédie en 3 actes,

Le volume 1 franc.

par Gustave Téry

Demandez à L'ŒUVRE

La Terreur Juive

PAR

Urbain GOHIER

et son complément nécessaire

**Comment nous
débarrasser
des Juifs ?**

PAR

UN GOY

Prix : 15 Centimes.

Les deux brochures : 65 cent.

et la nouvelle édition populaire

revue et augmentée de

**Le Président,
son Fils
et Lanes**

PAR

Gustave TERY

ET

Robert de JOUVENEL

Prix : 15 Centimes.